

MANUEL DE RÉCEPTION SCOOTER CHEZ UN CONCESSIONNAIRE

Cher collaborateur :

Chaque fois qu'une moto est reçue chez le concessionnaire, le concessionnaire doit effectuer les contrôles suivants, afin d'assurer la qualité du produit et la satisfaction conséquente des clients :

CONTROLES A EFFECTUER

- 1) Vérifiez que l'emballage de protection pour le transport n'est pas endommagé.



ATTENTION ! : EN CAS DE DETECTION D'ANOMALIE, INDIQUER SUR LE BON DE LIVRAISON, EN ACCORD AVEC ET SIGNÉ PAR LE TRANSPORTEUR. PRENDRE DES PHOTOS DES DOMMAGES.

- 2) Retirez toutes les protections utilisées pour le transport, à l'exception de la housse de la selle.
- 3) Vérifiez qu'il y a les éléments suivants dans le coffre :
 - a. **Rétroviseurs : gauche et droit (cas S01).**
 - b. **Cable d'alimentation.**
 - c. **Protection en caoutchouc multicontact.**
- 4) Vérifiez que les **clés** sont dans le contact.
- 5) Vérifier le bon état général des composants du véhicule.
- 6) Effectuez une charge complète de la batterie (jusqu'à 100%). **Ensuite, chargez au moins une fois par mois.**
- 7) Stockage :
 - a. Ne pas garder le scooter ou la batterie dans des zones humides.
 - b. Fixez le scooter sur la béquille centrale (jamais sur le latéral).
 - c. Vérifiez la pression des deux pneus et corrigez si nécessaire.

SUPPORT TECHNIQUE

Si vous avez besoin d'une aide supplémentaire, vous pouvez contacter notre équipe d'assistance via :

Téléphone: +34 933 722 966

Email: service@silence.eco